

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

PLUi VALANT PLAN DE MOBILITÉ



Diagnostic du territoire Cahier 5 – « Niveau d'équipement du territoire »

Pièce n°2.1

Prescription	11/03/2021
Arrêt	20/03/2025

Rédaction : Romain Paris, Yvan Paulet, Michael Gaudin, Léonie Bonnet

Cartographie : Michaël Gaudin, Léonie Bonnet



Algoé Consultants

9 bis route de Champagne – CS60208 69134 Ecully Cedex

tél. 09.87.87.69.00 – www.algoe.fr

Algoé SAS au capital de 4 504 565 €

Sommaire

Méthodologie	4	3.1 Offre culturelle	20
1 Services publics fondamentaux	5	3.1.1 Un accès à la culture sur l'ensemble du territoire	20
1.1 Une Ville centre préfecture	6	3.1.2 Des évènements et équipements qui rayonnent au-delà du territoire 22	
1.2 Une couverture numérique en progression	7	3.2 Atouts/faiblesses et enjeux	24
1.2.1 Taux de raccordement à la fibre et couverture mobile	7	3.3 Équipements sportifs	25
1.2.2 Open Data	8	3.3.1 Couverture du territoire	25
1.2.3 Services d'accès au numériques	8	3.3.2 Des infrastructures rayonnantes.....	25
1.3 Enjeux	8	3.4 Atouts / faiblesses et enjeux	26
2 L'offre d'équipements scolaires, éducatifs et de petite enfance	9	4 Le Fleuve et le Tourisme à GrandAngoulême	27
2.1 Une offre d'accueil Petite enfance significative mais fragilisée et inégalement répartie sur le territoire	10	4.1 Le Fleuve Charente	28
2.1.1 Un panorama d'agglomération satisfaisant, proche des territoires de comparaison.....	10	4.1.1 Mise en valeur du fleuve sur le territoire du GrandAngoulême 28	
2.1.2 Des inégalités de répartition de l'offre de modes de garde...10		4.1.2 La Coopération Val de Charente.....	29
2.2 Une augmentation du nombre d'élèves de primaire dans la périphérie du grand Angoulême	12	4.2 Le Tourisme à GrandAngoulême	30
2.1.3 L'offre scolaire dans le Grand Angoulême.....	12	4.2.1 Accueil et orientation des publics	30
2.1.4 Une hausse des effectifs dans des communes sous influence 15		4.2.2 Stratégie touristique.....	30
2.2 Enseignement du secondaire	16	4.2.3 Profil des visiteurs et offre d'hébergement	32
2.2.1 Collèges	16	4.3 Atouts/Faiblesses et enjeux	34
2.2.2 Lycées généraux et techniques	16		
2.2.3 Enseignement professionnel.....	16		
2.3 Atouts/faiblesses et enjeux	17		
3 L'offre d'équipements culturels et sportifs	19		

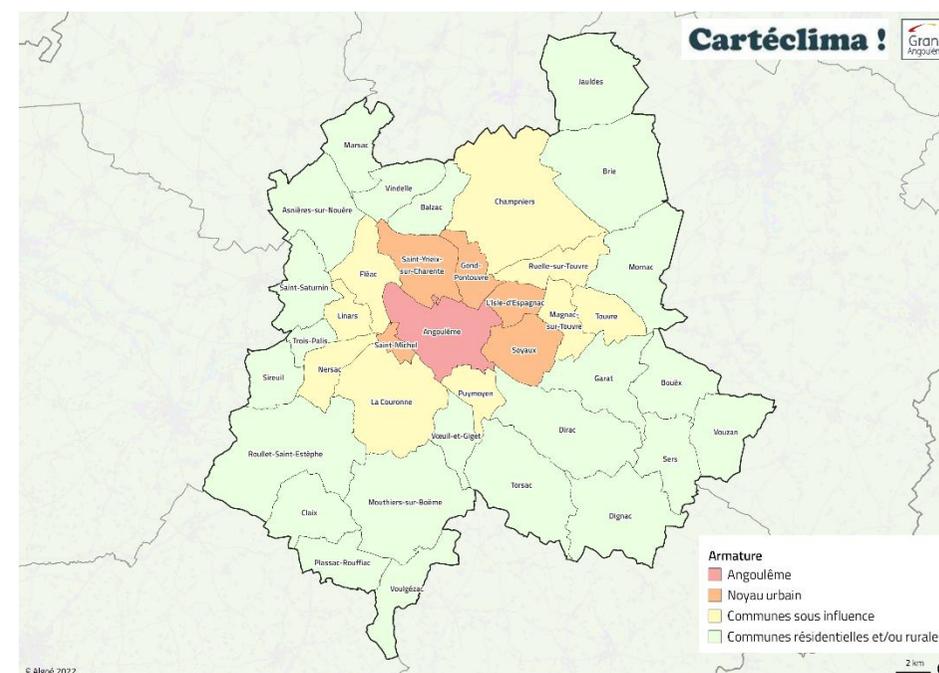
Dans ce cahier, est étudiée l'offre d'aménités et de services proposée aux habitants du Grand Angoulême et sa répartition sur le territoire. Ce diagnostic a vocation à identifier les besoins en équipements du territoire afin de garantir la cohésion du territoire et la complémentarité de l'offre.

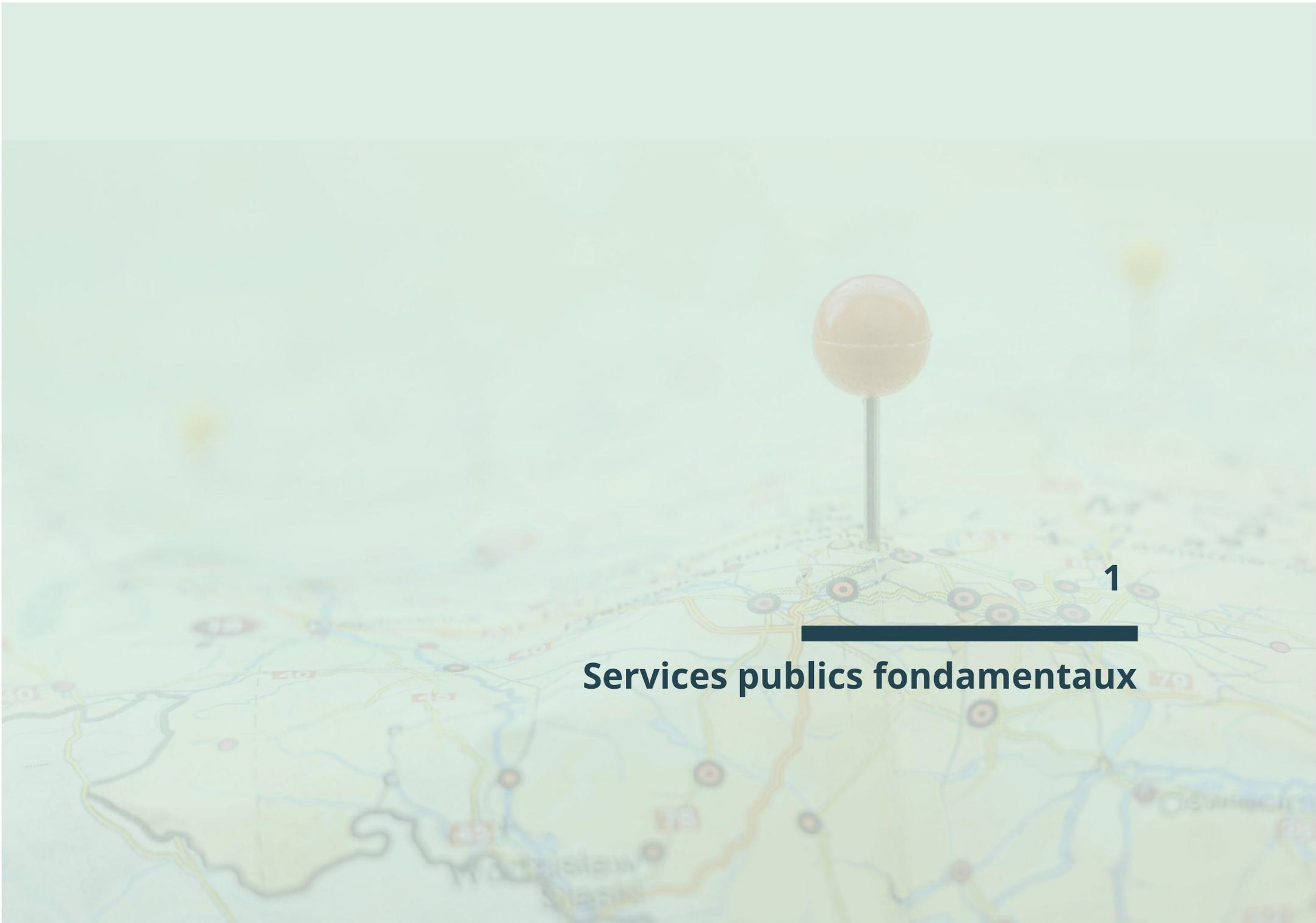
Méthodologie

L'analyse proposée ci-après a été menée en s'appuyant sur des données quantitatives issues notamment des bases de données publiées par l'INSEE, la CAF ou encore l'Observatoire du Territoire afin d'objectiver l'offre présente sur le territoire. Ce document s'appuie également sur des données qualitatives, recueillies sur les sites internet des différentes institutions, des rapports d'activité et des échanges avec les services du GrandAngoulême.

Le territoire est analysé au regard de son organisation radioconcentrique autour de sa ville centre, Angoulême. Cette organisation du territoire a déjà été identifiée dans le SCoT précédent et dans le PLUi partiel. Ainsi, des équipements de proximité sont attendus dans les communes rurales de l'agglomération tandis que les équipements rayonnants sont plutôt concentrés en son cœur, appelé ici noyau urbain. L'étude des complémentarités des différentes couronnes et l'équilibre de la répartition des aménités sur le territoire font l'objet de ce diagnostic.

Typologie	Communes
Angoulême	Angoulême
Noyau urbain	Gond-Pontouvre, L'Isle-d'Espagnac, Saint-Michel, Saint-Yrieix-sur-Charente, Soyaux
Sous influence	Champniers, La Couronne, Fléac, Linars, Magnac-sur-Touvre, Nersac, Puymoyen, Ruelle-sur-Touvre, Touvre
Communes résidentielles et/ou rurales	Asnières-sur-Nouère, Balzac, Bouëx, Brie, Claix, Dignac, Dirac, Garat, Jauldes, Marsac, Mornac, Mouthiers-sur-Boëme, Plassac-Rouffiac, Roulet-Saint-Estèphe, Saint-Saturnin, Sers, Sireuil, Torsac Trois-Palis, Vindelle, Vœuil-et-Giget, Voulgézac, Vouzan





Services publics fondamentaux

1

Les points à retenir

Une agglomération bien dotée en services publics fondamentaux du fait du statut de préfecture de sa ville centre, Angoulême. Ces services sont concentrés dans les communes du cœur de l'agglomération.

Concernant l'accès au numérique, un important dispositif de déploiement de la fibre va permettre de couvrir l'ensemble du territoire dans les prochaines années.

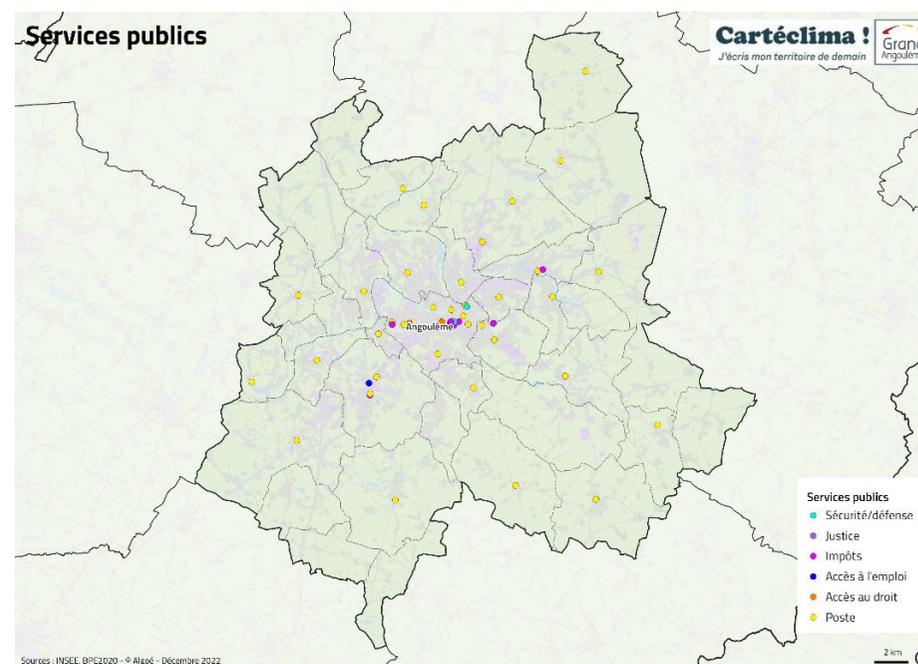
La concentration de services en cœur d'agglomération pose la question de l'accessibilité à ces services, notamment depuis les communes rurales de l'agglomération. Si la politique de couverture numérique du territoire est bien engagée et permettra un accès haut débit à l'ensemble des habitants du GrandAngoulême à courte échéance, l'enjeu d'accompagnement des publics aux usages numériques reste important.

1.1 Une Ville centre préfecture

- Le statut de préfecture d'Angoulême crée un fort effet de polarisation des services au sein de la communauté d'agglomération. Angoulême concentre ainsi les établissements liés à la Justice et à la sécurité du territoire (Police, Gendarmerie). La majorité des établissements d'aide à l'accès à l'emploi (Pôle Emploi, agences de travail temporaire) se trouvent dans la commune centre. Les sièges départementaux de la CAF et la CPAM se situent également à Angoulême. Enfin, la ville dispose d'un réseau dense d'établissements postaux et bancaires. Les communes qui appartiennent au noyau urbain de

l'agglomération sont bien dotées de ce type d'établissements. Par ailleurs, la commune de Soyaux accueille des services de la DDFIP¹ de l'agglomération.

- L'Etat-Major du SDIS 16 est situé à l'Isle-d'Espagnac. La Compagnie d'Angoulême dispose d'un centre d'incendie et de secours sur le territoire du Grand Angoulême. La compagnie de La Couronne présente également un centre localisé dans la commune du même nom.
- Les communes sous influence de la polarité angoumoise, si elles disposent d'établissements bancaires et des services de la Poste proposent peu de services publics structurants, à l'exception de l'agence Pôle Emploi implantée à La Couronne.
- Enfin, les communes rurales apparaissent bien dotées en bureaux et agences postales. Une Maison France Services est implantée sur le territoire en zone rurale, à Dignac.



¹ DDFIP : Direction départementale des finances publiques

1.2 Une couverture numérique en progression

1.2.1 Taux de raccordement à la fibre et couverture mobile

La quasi-totalité du territoire est couvert par le réseau 4G, la couverture est cependant variable selon les opérateurs.

Un effort important a été mené sur le territoire du GrandAngoulême quant au raccordement à la fibre optique. Le territoire de GrandAngoulême fait l'objet d'un déploiement différencié en fonction des communes et de l'historique des projets de développement.

- **Sur le territoire des 16 communes de l'ex Agglomération d'Angoulême à l'exception de Mornac**

Pour les particuliers : une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) déployée par Orange

Sur cette zone, dite très dense, le déploiement du Très haut débit est réalisé par l'opérateur Orange qui a répondu à l'AMII auprès de l'Etat dès 2014. Orange a charge de construire un réseau qui est ensuite ouvert aux autres opérateurs. A fin 2022, plus de 95 % des logements devraient être raccordables.

Pour les entreprises, les services publics : un réseau public en Délégation de Service Public (DSP)

En 2007, Grand Angoulême a conclu, pour une durée de 20 ans, une DSP avec la société SOLSTICE - COVAGE pour la construction et l'exploitation d'un réseau de fibre optique à l'attention des entreprises, des sites administratifs et de quelques opérations d'immobilier d'habitat collectif en quartier défavorisé, sur 15 communes. Le réseau créé a été réceptionné en 2008 (308 km de linéaire de fibre optique et 56 zones d'activités classées ZA THD). Ce réseau est ouvert à l'ensemble des opérateurs, avec des modalités de

commercialisation qui leur permettent de proposer différentes offres de détail auprès des utilisateurs finaux, les entreprises en particulier. La DSP court jusqu'en 2031.

- **Sur les 22 communes issues des trois anciennes Communautés de Commune et la commune de Mornac : un partenariat avec Charente Numérique pour le déploiement du FTTH (Fiber To The Home)**

Afin de traiter les parties de son territoire mal desservies, GrandAngoulême a décidé de rejoindre le programme porté par Charente Numérique pour la création d'un réseau d'initiative publique.

En 2017, le nombre prévisionnel de locaux à raccorder sur GrandAngoulême est estimé à près de 20000 prises FTTH.

Sur les 23 communes concernées, compte tenu d'une Montée en Débit précédemment réalisée dans une opération portée par le SDEG et améliorant sensiblement le débit d'environ 6 900 lignes téléphoniques, le déploiement du FTTH sur la communauté d'agglomération a été prévu en deux phases :

- Phase 1 - Les zones mal desservies : déploiement prévu de juin 2018 jusqu'à 2022. Le pourcentage de logements raccordables sur ces secteurs est proche de 100% à fin 2022.
- Phase 2 - Les zones spécifiques ayant bénéficié d'une montée en débit : le déploiement était prévu à partir de 2023. Cependant, le modèle économique du RIP de Charente Numérique ayant évolué, le Syndicat n'est plus en capacité de déployer la phase 2 dans des conditions équilibrées. Le lancement de cette phase est donc en cours de montage par l'agglomération, avec pour objectif d'assurer un déploiement pour l'ensemble des usagers du territoire, dans les meilleurs délais.

1.2.2 Open Data

- Le Projet d'Agglomération 2018-2021 compte des axes au sujet de la stratégie numérique, parmi lesquels la « mutualisation sur l'open data et la protection des données » et « se fixer des objectifs d'ouverture des données, en interne et avec les partenaires ».
- De fait, le GrandAngoulême dispose d'une plateforme Open Data accessible au public. La plus grande partie des données proposées sont de type géographique mais des documents administratifs y sont également disponibles.
- Les thèmes de classification sont les suivants : Institution, Finances, Education, Santé-social, Environnement-énergie, Aménagement du territoire, Tourisme, Culture et patrimoine.
- Cette plateforme est administrée par le Département de la Charente et alimentée par le GrandAngoulême.
- Pour les données de plus fort volume (photographies aériennes notamment), les données sont hébergées sur la plateforme régionale PIGMA (<https://portail.pigma.org/>). Une convention existe entre les deux organismes.
- Les documents d'urbanisme, dès qu'ils sont exécutoires sont intégrés sur le GPU et mis à disposition du public. Cette gestion est assurée par les services de GrandAngoulême.

1.2.3 Services d'accès au numériques

- De nombreux services publics dématérialisent leurs démarches (CAF, impôts, Assurance Maladie...), l'accès au numérique pour l'ensemble de la

²<https://insertion16.lacharente.fr/espace-beneficiaires/me-former-au-numerique/#::~:~:text=Le%20D%C3%A9partement%20de%20la%20Charente,d'Internet%20et%20du%20num%C3%A9rique.>

population est une condition nécessaire à la bonne insertion des citoyens et à l'accès au droit.

- Sur le territoire, le département apporte son soutien aux bénéficiaires du RSA via des Pass numériques² qui donnent droit à des formations aux outils numériques et des accès à des points d'accès au numérique.

1.3 Enjeux

- Une concentration des services sur les communes du centre de l'agglomération qui pose un enjeu structurant d'accès à la ville-centre, Angoulême et ce plus particulièrement pour les habitants des communes rurales qui présentent des enjeux d'accès à l'emploi et à l'éducation.
- Poursuivre le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire, pour répondre aux enjeux de développement économiques du territoire et garantir l'accès au droit.

A map with a pushpin and a dark bar. The background is a map with various colored lines and markers. A large orange pushpin is stuck into the map. A dark horizontal bar is positioned above the text.

2

**L'offre d'équipements scolaires, éducatifs et de petite
enfance**

Les points à retenir

Une offre de mode de garde pour la petite enfance satisfaisante mais particulièrement fragilisée à court terme par un manque d'assistant.e.s maternel.le.s. L'offre d'accueil collective est concentrée en cœur d'agglomération, ce qui implique des inégalités d'accès pour certains publics plus éloignés, ne résidant pas sur les communes pourvues d'une telle offre d'accueil.

Concernant l'offre scolaire, le GrandAngoulême connaît des effets de recomposition de l'offre liés à une évolution différenciée de la population de moins de 10 ans selon les communes.

L'offre du secondaire est principalement localisée dans le noyau urbain.

2.1 Une offre d'accueil Petite enfance significative mais fragilisée et inégalement répartie sur le territoire

2.1.1 Un panorama d'agglomération satisfaisant, proche des territoires de comparaison

Le taux de couverture³ du GrandAngoulême est de 70,2%, il est légèrement supérieur au taux de couverture départemental (67,3%) et significativement supérieur au taux de couverture national (59,8%). A titre de comparaison, la CU du Grand Poitiers présente un taux de couverture de 70,7%, pour un taux départemental de 68,1% et celle du Grand Périgueux un taux de couverture de 68,8% pour un taux départemental de 59,7%. Le GrandAngoulême présente ainsi un taux de couverture similaire à celui des territoires de comparaison.

³ Taux de couverture global - Accueil jeune enfant, CAF 2019

La majorité de l'offre proposée consiste en de l'accueil individuel assuré par les assistant.e.s maternel.le.s (54% de l'offre du territoire en 2018).

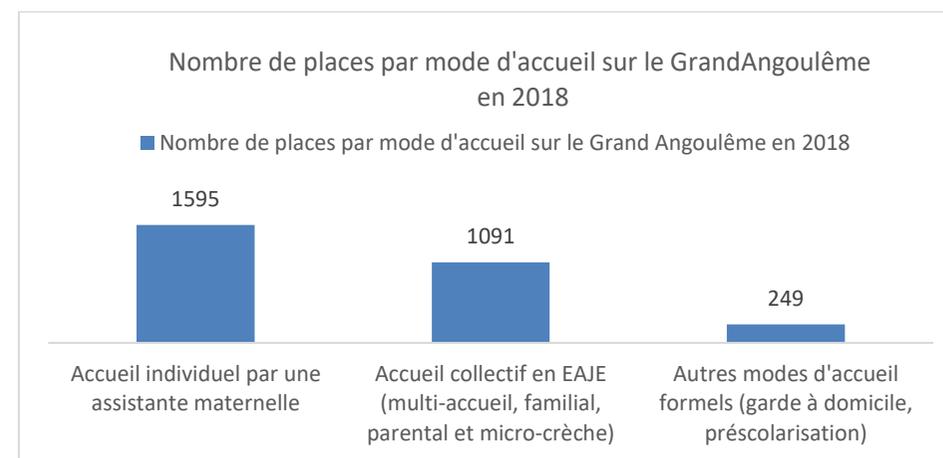


Figure 1 : Nombre de places par mode d'accueil sur le GrandAngoulême en 2018

SOURCE – 2018 – REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU NOMBRE DE PLACES PAR TYPE DE MODE D'ACCUEIL, CAF

2.1.2 Des inégalités de répartition de l'offre de modes de garde

Les modes d'accueil collectifs sont concentrés dans le cœur d'agglomération (7 crèches à Angoulême, 8 dans les communes du noyau urbain) et dans les communes sous-influence qui accueillent des concentrations d'emplois (8 crèches dans les communes sous-influence). Il n'y a pas de crèche dans les communes rurales de l'agglomération. Les micro-crèches, au nombre de 10 en 2022, sont toutes situées dans les communes du noyau urbain (dont une à Angoulême) et sous influence. Les crèches familiales du territoire, du fait de difficultés à recruter des assistant.e.s maternel.le.s, sont en perte de vitesse.

Le constat de la concentration de l'offre collective en cœur d'agglomération n'est pas corrélé aux taux de couverture d'accueil des jeunes enfants. En effet, les communes

d'Angoulême et Soyaux présentent des taux de couverture inférieurs à la moyenne nationale. De fait, la ville d'Angoulême présente un taux de couverture de 50,5% et Soyaux de 50,9%, insuffisant au regard de la moyenne nationale, proche de 60%. Les communes de comparaison, Poitiers et Périgueux, présentent respectivement des taux de couverture de 59,5% et 81,3%.

De plus, les communes de Soyaux et Angoulême, qui comptent parmi les communes proposant les plus faibles taux de couverture accueillent plus particulièrement des publics fragilisés. Notamment dans les quartiers Politique de la Ville de Basseau-Grande Garenne, Champ de Manœuvre, Bel Air – La Grand Font et Ma Campagne. Ces communes présentent également de forts taux de familles monoparentales.

A contrario, les taux de couverture les plus importants, parfois supérieurs à 100% se trouvent dans les communes de périphérie, proches des zones d'activités et des axes routiers principaux. Le Sud Est et certaines communes du Sud Ouest et du Nord de l'agglomération sont ainsi moins bien dotées en offre de petite enfance collective.

Cette inégalité de répartition de l'offre a été identifiée dans le diagnostic « Petite enfance en jeux sur le territoire » du GrandAngoulême, actualisé en novembre 2020.

Enfin, le manque d'attractivité du métier d'assistant maternel, entraînant de nombreuses reconversions, particulièrement depuis la crise sanitaire, et le vieillissement des effectifs des assistant.e.s maternel.le.s sont significatifs. Cette situation a un impact important sur l'offre d'accueil, que le renouvellement générationnel ne suffit pas à couvrir. Le diagnostic du GrandAngoulême identifie l'inégale couverture du territoire par les Relais Petite Enfance (RPE). Ce sont des services pivots de l'accompagnement des familles dans leur recherche de mode de garde et le soutien de la profession des assistant.e.s maternel.le.s. En effet, le Nord de la CA, à l'exception de la commune de Champniers, n'est pas couvert par les zones de chalandise des RPE du territoire. Par héritage suite à la fusion, le GrandAngoulême est en charge de lieux d'accueil et d'orientation des parents et assistant.e.s maternel.le.s comme le Relais Petite Enfance-Lieu d'Accueil Enfants Parents « Petit à Petit » situé à Dignac et le Relais Petite Enfance « Les Petits Papillons » situé à Roulet.

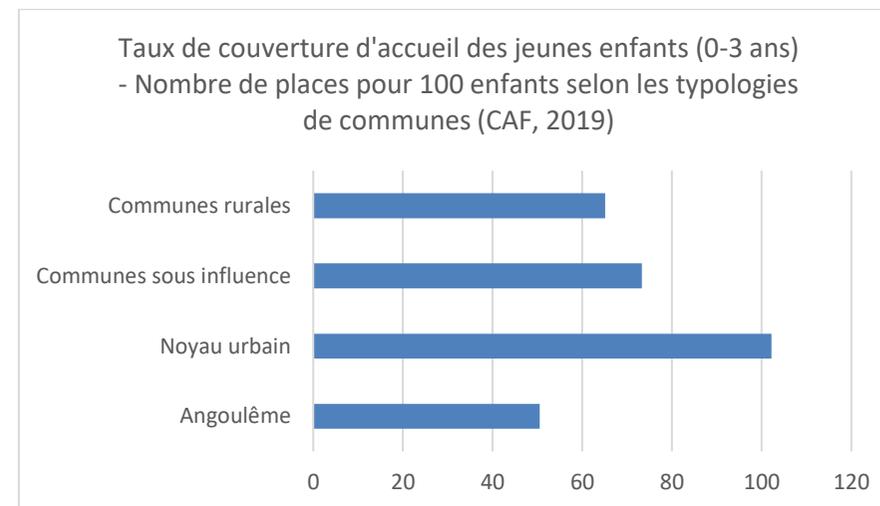
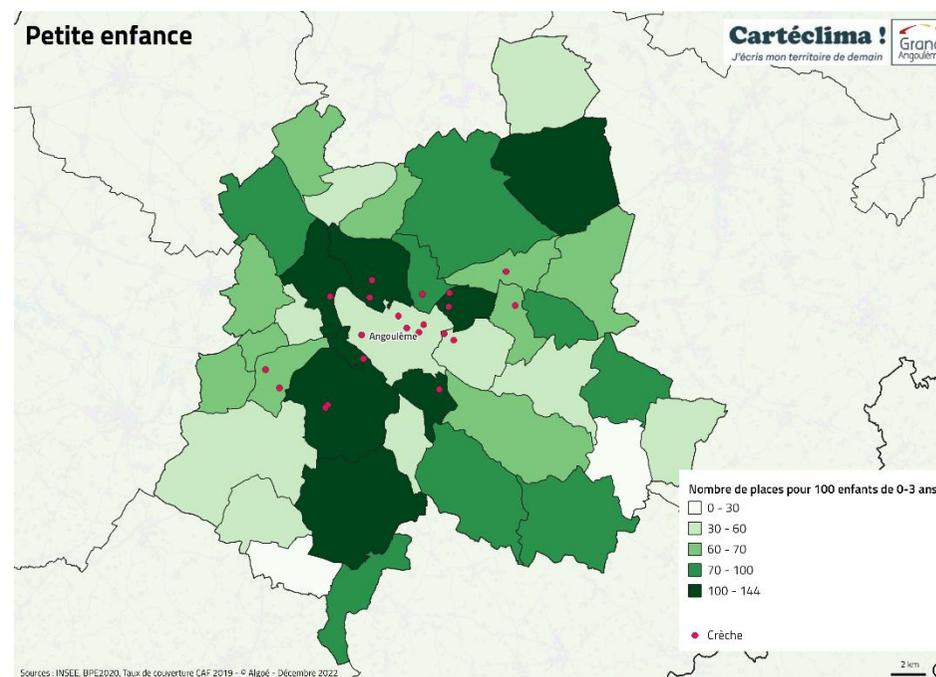


Figure 2 : Taux de couverture d'accueil des jeunes enfants (0-3 ans) selon les typologies de communes en 2019

SOURCE : TAUX DE COUVERTURE GLOBAL – ACCUEIL JEUNE ENFANT, CAF 2019



2.2 Une augmentation du nombre d'élèves de primaire dans la périphérie du grand Angoulême

2.1.3 L'offre scolaire dans le Grand Angoulême

Les chiffres/éléments clés :

- 66 écoles de niveau élémentaire
- 57 écoles maternelles
- 21,5 élèves par classe en moyenne en 2021
- 73 écoles maternelles et élémentaires pour 100 000 habitants sur le territoire du Grand Angoulême
- Les écoles du Grand Angoulême accueillent 40% des élèves du département.
- Sur l'année scolaire 2019-2020, les écoles élémentaires du Grand Angoulême accueillait en moyenne 129 élèves chacune, contre une moyenne départementale de 90 élèves par école (260 établissements).
- A la rentrée 2021, les écoles maternelles du territoire accueillait en moyenne 72 élèves par établissement.

Evolution des effectifs scolaires des écoles primaires du GrandAngoulême

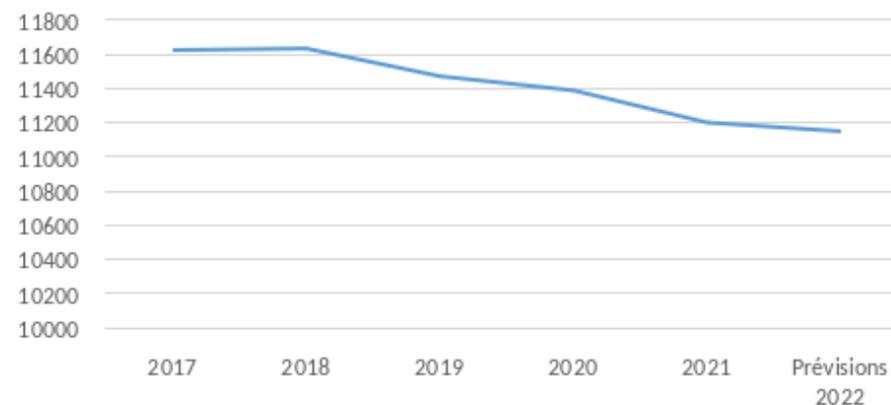


Figure 3 : Evolution des effectifs scolaires des écoles primaires du GrandAngoulême

SOURCE : DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN16)

Entre 2017 (11 637 élèves) et 2021(11 213 élèves), le nombre d'élèves a diminué de 4%, ce qui correspond à la baisse de la population de 0-14ans sur le territoire, observée dans le cahier 3.

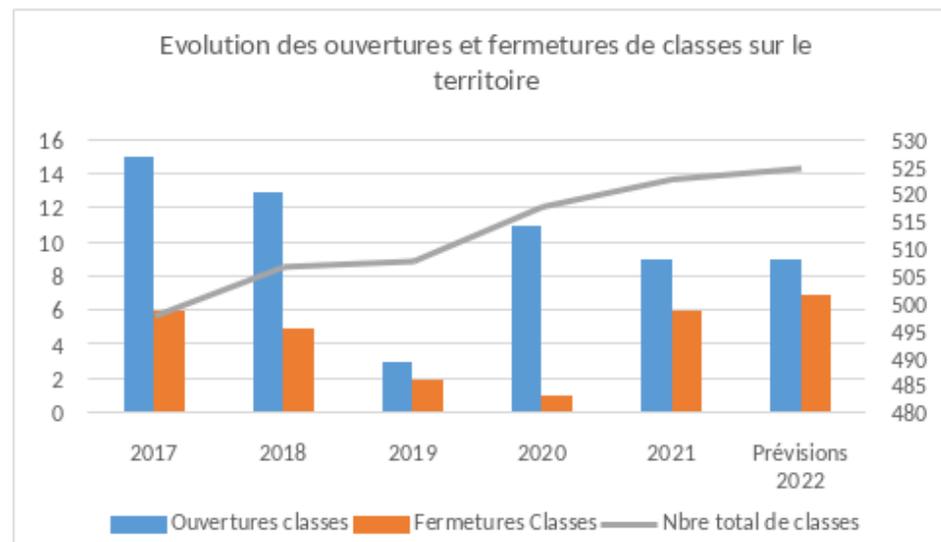


Figure 4 : Evolution du nombre de classes du primaire dans le GrandAngoulême
SOURCE : DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Le nombre de classes a augmenté de 5% sur le territoire entre 2017 et 2021. Le nombre total d'élèves ayant diminué sur la même période, le nombre d'élèves par classe est passé de 23 à 21 en moyenne sur le territoire.

Des ouvertures et fermetures de classes ont eu lieu tout au long de la période de manière non linéaire, ce qui témoigne d'une recomposition des effectifs sur le territoire.

L'offre privée est concentrée dans le centre de l'agglomération avec 3 établissements qui accueillent des enfants de 2 ans au CM2 à Angoulême et un quatrième implanté dans la commune de La Couronne.

Une centaine de places ULIS sont proposées dans les établissements publics de la communauté d'agglomération (dont 45% à Angoulême) et une dizaine en établissement privé d'Angoulême (11 enfants accueillis en 2021).

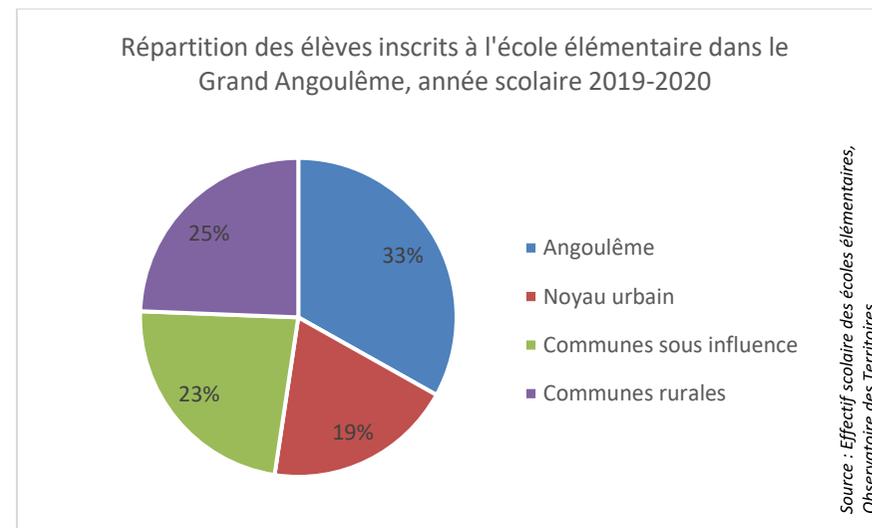
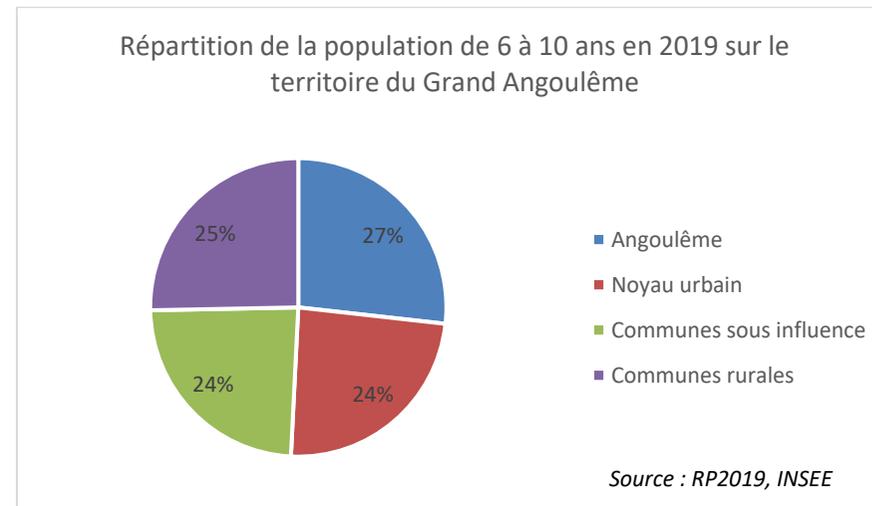
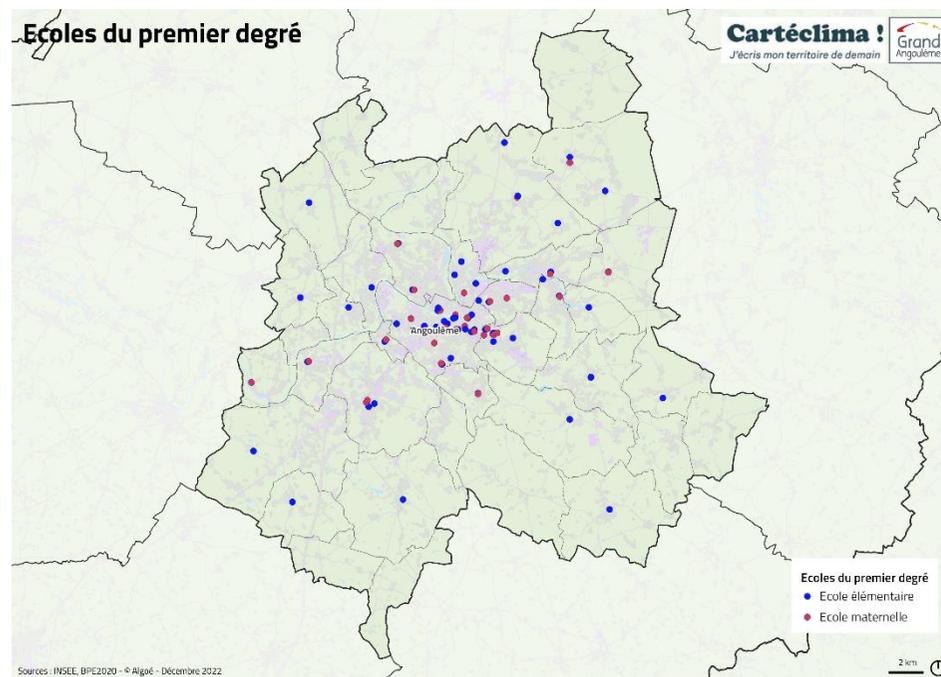


Figure 5 : Répartition de la population de 6 à 10 ans et des inscrits à l'école élémentaires du GrandAngoulême en 2019 selon l'armature territoriale

SOURCES : RP2019-INSEE / EFFECTIFS SCOLAIRE DES ECOLES ELEMENTAIRES, OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES.

La Ville centre d'Angoulême accueille un tiers des élèves de l'agglomération, de façon légèrement supérieure à son poids dans la démographie des 6-10 ans selon l'INSEE. En revanche, le noyau urbain hors Angoulême occupe une place proportionnellement plus faible à son poids démographique. Ce phénomène peut s'expliquer par les évolutions démographiques (notamment expliquées par les flux migratoires résidentiels) observées dans le Cahier 3 de ce rapport de présentation.



2.1.4 Une hausse des effectifs dans des communes sous influence

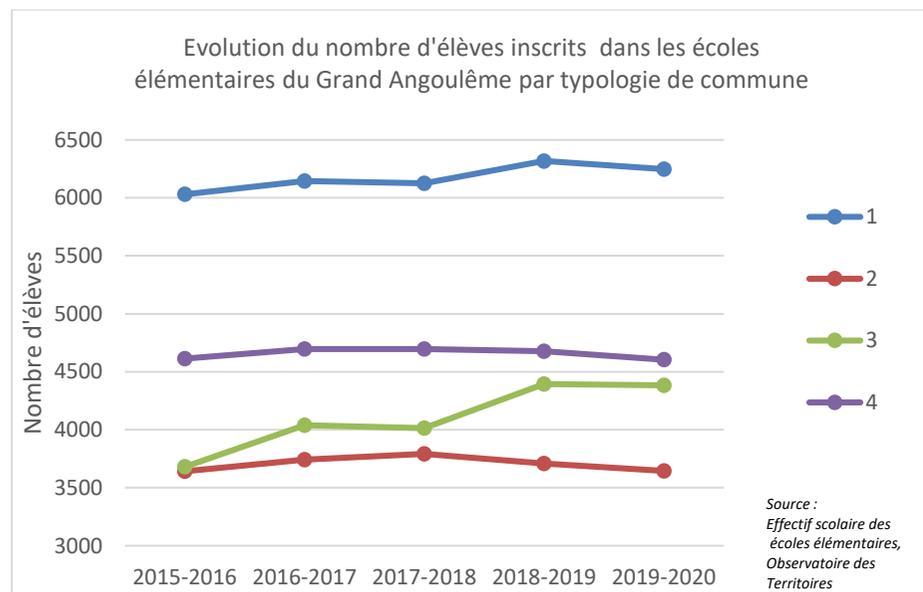


Figure 5 : Evolution du nombre d'élèves inscrits dans les écoles élémentaires du GrandAngoulême par typologie de commune.

SOURCE : EFFECTIF SCOLAIRE DES ECOLES ELEMENTAIRES, OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

La hausse des effectifs dans les écoles élémentaires est localisée dans les communes sous influence de l'agglomération.

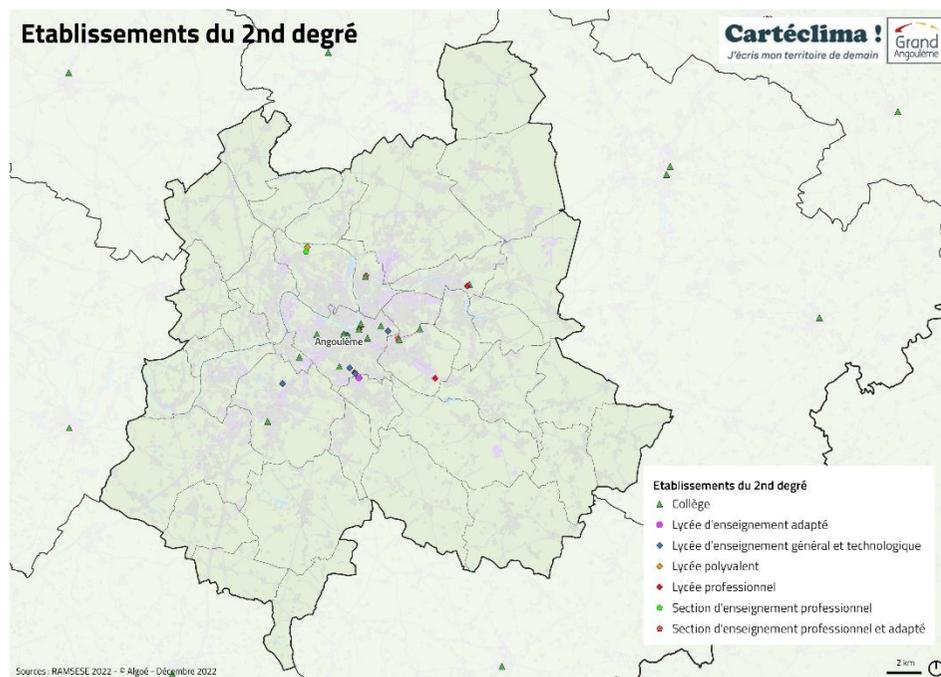
- **La Couronne** : + 32% d'élèves entre 2015 et 2019. Hausse soudaine à la rentrée 2016. (+127 élèves)
- **Fléac** : +77% d'élèves entre 2015 et 2019. Hausse soudaine à la rentrée 2018. (+154 élèves)
- **Linars** : +41% d'élèves entre 2015 et 2019. Hausse soudaine à la rentrée 2018. (+48 élèves)
- **Ruelle-sur-Touvre** : +22% d'élèves entre 2015 et 2019. Hausse répartie sur deux paliers rentrée 2016 et 2017. (+60 élèves)

A l'exception de Ruelle-sur-Touvre, les hausses sont concentrées dans des communes de la périphérie ouest d'Angoulême à proximité des grands axes et des zones d'activités du territoire.

2.2 Enseignement du secondaire

Les chiffres/éléments clés :

- Le territoire compte 14 collèges.
- Il y a 15 lycées dans le Grand Angoulême
- Le territoire compte une section d'enseignement professionnel et 2 sections d'enseignement général et professionnel adapté dans le noyau urbain.



2.2.1 Collèges

Il y a 14 collèges sur le territoire du GrandAngoulême pour un total de plus de 6350 élèves à la rentrée 2021. Deux établissements sont privés. Ces établissements sont principalement concentrés en cœur d'agglomération (6 à Angoulême, 2 à Soyaux, 1 à Saint Michel, 1 à Gond Pontouvre) ou à proximité de grands axes (1 à La Couronne

dans le Sud-Ouest et 1 à Ruelle-sur-Touvre dans le Nord-Est de l'agglomération). Il n'y a pas de collège en commune rurale.

2.2.2 Lycées généraux et techniques

En 2021, les 6 lycées généraux et technologiques du territoire accueillent près de 6800 élèves. Parmi ces lycées, deux sont privés sous contrat, ils accueillent environ 20% des effectifs du territoire. L'ensemble des établissements est implanté à Angoulême.

2.2.3 Enseignement professionnel

En 2021, les 8 lycées professionnels du territoire accueillent environ 2300 élèves. Parmi ces élèves près d'un quart était dans un des deux lycées professionnels privés du territoire.

Les spécialités proposées dans les lycées professionnels du GrandAngoulême sont variées :

Services	Industrie / Artisanat
<ul style="list-style-type: none"> • Soins à la personne, sécurité, gestion et administration. • Accueil, commerce, vente. • Esthétique • Hôtellerie/Restauration • Fleuriste 	<ul style="list-style-type: none"> • Métiers de la Mode (chaussures, maroquinerie, vêtements). • Métiers du bâtiment • Maintenance des véhicules, Transport et Logistique. • Métiers de la chaudronnerie • Métiers de l'électricité et du numérique • Boulangerie/Pâtisserie

Le territoire compte un EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté), implanté à Puymoyen qui accueille environ 180 élèves en situation de difficulté scolaire, dès la 6^{ème} et les accompagne vers la poursuite de formations professionnelles. De même, des classes de SEGPA existent dans les collèges René Cassin et Romain Rolland. Elles accueillent 156 élèves en 2021.

2.3 Atouts/faiblesses et enjeux

Atouts	Faiblesses
Petite Enfance	
<ul style="list-style-type: none"> - Un taux de couverture en offre de petite enfance satisfaisant à l'échelle de l'agglomération. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des taux de couverture en offre d'accueil de petite enfance inégaux selon les communes. - Une offre fragilisée à très court terme par un difficile renouvellement des effectifs d'assistant.e.s maternel.le.s
Ecoles primaires	
<ul style="list-style-type: none"> - Une offre scolaire qui s'adapte aux migrations résidentielles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un nombre d'élèves décroissant, reflet des évolutions démographiques du territoire.
Etablissements du secondaire	
<ul style="list-style-type: none"> - Une large offre de formation (établissements publics/privés, filières générales/professionnelles). 	<ul style="list-style-type: none"> - Des établissements concentrés en cœur d'agglomération, potentiellement difficiles d'accès pour des jeunes des communes périphériques de l'agglomération.
Enjeux	
<p>Une répartition inégale des structures d'accueil collectif et des professionnels de la petite enfance, ainsi qu'un manque d'attractivité du métier d'assistant maternel et vieillissement des effectifs de cette profession</p> <p>Enjeux relatifs à la Petite enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Malgré un taux de couverture (rapport nombre de places/population de 0-3 ans) satisfaisant à l'échelle du Grand Angoulême, l'offre de modes de garde de petite enfance doit être renforcée. 	

- La moitié Nord du territoire (à l'exception de la commune de Champniers) n'est pas couverte par des Relais Petite Enfance, services pivots dans l'accompagnement des professionnels et des familles dans leur recherche de mode de garde. Ce rôle est d'autant plus prégnant que l'offre de mode de garde individuel, chez les assistant.e.s maternel.le.s, qui représente la part la plus importante de l'offre actuelle du territoire, est impactée par le manque d'attractivité de ce métier. De plus, face au vieillissement des effectifs des assistant.e.s maternel.le.s, le renouvellement générationnel des professionnel.les ne compense pas la perte en offre d'accueil, qui doit être anticipé.
- Par ailleurs, les modes d'accueil collectifs sont concentrés dans le cœur de l'agglomération, ce qui interroge quant au choix offert aux parents habitant les communes rurales, ou de la périphérie de l'agglomération, d'autant plus que ces établissements conditionnent pour la plupart leurs admissions à une résidence dans la commune d'implantation.
- Enfin, certaines communes du Sud-Ouest et de l'Est de l'agglomération présentent des taux de couverture faibles, à renforcer. C'est également le cas des communes d'Angoulême et Soyaux, qui présentent des taux de couverture faibles, et doivent donc faire l'objet d'une attention particulière du fait d'une concentration de publics fragilisés.
- Développement l'offre de mode de garde, afin de répondre aux différents besoins des familles.
- Renforcement et structuration des services des Relais Petite Enfance afin d'accompagner le renouvellement générationnel des professionnels et garantir le maintien de l'offre.
- Renforcement de l'offre de modes de garde dans les villes d'Angoulême et de Soyaux ainsi que dans le Sud et le Nord de l'agglomération pour renforcer l'attractivité de ces communes auprès des familles et répondre à l'enjeu d'accès à des modes de garde peu coûteux aux familles des QPV.

Enjeux écoles et enseignement du secondaire

- L'adéquation des locaux des écoles aux évolutions de population afin d'éviter la surpopulation des établissements au regard de leur capacité d'accueil, notamment dans les communes de l'Ouest de du Grand Angoulême.

L'accessibilité des établissements du secondaire, notamment pour les élèves des communes rurales

A map of a region with a pushpin in the center. A thick black horizontal bar highlights a specific area on the map. The number '3' is positioned to the right of this bar.

3

L'offre d'équipements culturels et sportifs

3.1 Offre culturelle

Les points à retenir

Une offre culturelle riche sur le territoire. De nombreux projets et des démarches d'aller-vers qui permettent de proposer une offre dans les communes les moins dotées en équipements.

Un enjeu de dimensionnement de certains équipements, notamment le conservatoire, et de poursuite de la structuration du réseau communautaire de lecture publique. Un nouvel équipement contribuera à la mise en valeur de l'histoire, des patrimoines, de l'architecture et des paysages de GrandAngoulême. Certains évènements, notamment les festivals, provoquent d'importants flux de mobilité, qu'il convient d'anticiper.

3.1.1 Un accès à la culture sur l'ensemble du territoire

Les impacts économiques et sociaux de la politique culturelle de GrandAngoulême constituent un enjeu majeur pour le développement du territoire. En 2022, le projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 », a inscrit un objectif global de cohésion sociale qui doit se décliner avec une dimension culturelle. Avec ce projet, le territoire entend devenir une agglomération plus équitable, qui garantit l'accès aux ressources et aux services (mobilité, logement, emploi, culture, santé...) à tous ses habitants, sur l'ensemble de son territoire.

Pour répondre à ces ambitions, plusieurs priorités ont été définies au titre de la politique culturelle :

- La lecture comme facteur d'inclusion et d'équité des chances pour la jeunesse et la toute petite enfance
- La nature comme territoire d'expression artistique et d'engagements écoresponsables
- **La solidarité et l'équilibre territorial dans la conduite des politiques culturelles**

- **L'enseignement et l'éducation artistique : facteur d'émancipation de la personne et du citoyen**
- La politique de l'image : enjeu de démocratisation

En cohérence avec son projet de développement culturel défini fin 2022 et lancé officiellement en 2023 jusqu'en 2026 il est proposé de privilégier la mise en œuvre concrète des projets (plan d'actions) aux côtés des partenaires et des habitants pour une politique culturelle tout à la fois, solidaire, responsable et démocratique.

Les équipements et services culturels de GrandAngoulême, acteurs de la démarche, s'en inspirent également dans l'écriture de leurs projets d'établissement, du Conservatoire et de l'École d'art, et des projets culturels de l'Alpha, du Pays d'art et d'histoire et de la NEF.

3.1.1.1 LECTURE PUBLIQUE

- L'offre de lecture publique se structure autour d'un équipement communautaire – la médiathèque intercommunale l'Alpha, qui coordonne au sein d'un réseau informatisé, 17 bibliothèques communales. Le territoire du GrandAngoulême compte 30 bibliothèques municipales, soit environ une bibliothèque pour 4600 habitants.
- L'Alpha, médiathèque de 5 500 m² propose un fond de 220 000 documents. L'Alpha comptabilise en moyenne 150 000 entrées par an depuis son ouverture fin 2015 pour une moyenne de 13 000 inscrits et 240 000 prêts par an. Des chiffres qui sont en hausse depuis la période post-covid en 2022, la fréquentation revient petit à petit à la moyenne des entrées annuelles (projection statistique à 145 000 entrées en 2022) quand les inscriptions et les emprunts connaissent un effet de rattrapage post-covid (projection statistique à 15 000 inscriptions et 250 000 emprunts en 2022).
- Depuis 2022 l'Alpha est engagé dans la mise à jour de son projet d'établissement et la structuration de la dynamique de coordination avec les bibliothèques du réseau informatisé à l'échelle sur le territoire de l'agglomération.

3.1.1.2 CONSERVATOIRE

- Le Conservatoire communautaire Gabriel Fauré, classé à rayonnement Départemental par l'État et basé à Angoulême, propose un enseignement spécialisé en musique, danse et théâtre, de l'éveil à la formation professionnelle. Le conservatoire accueille un public constant (1093 inscrits à la rentrée 2022).
- Le partenariat fort établi avec l'Éducation Nationale a permis la mise en place de 4 dispositifs orchestres à l'école et 1 dispositif théâtre à l'école concernent ainsi 150 enfants ; environ 200 élèves de primaire et du secondaire sont intégrés en dispositif Classe à Horaires Aménagés Musique, et environ 1500 enfants scolarisés sont accueillis chaque année au conservatoire dans le cadre du dispositif de sensibilisation « Viens voir la musique, la danse et le théâtre ».
- 59% des inscrits en 2020 étaient domiciliés à Angoulême et 34% dans une autre commune du Grand Angoulême. Les 7% restants viennent principalement du reste de la Charente, mais l'attractivité de certains enseignements attire des élèves venant de Nouvelle-Aquitaine, voire au-delà.
- Le bâtiment du conservatoire, datant des années 80 et sous dimensionné devrait être réhabilité. Un espace complémentaire pourrait être acquis, afin de créer une antenne.

3.1.1.3 ECOLE D'ART

L'école d'art de GrandAngoulême est un service public d'action culturelle communautaire qui enseigne les Arts Plastiques à un large public : les enfants à partir de 4 ans, les adolescents et les adultes sans limite d'âge. Chaque année, un peu plus de 400 élèves sont inscrits aux formations proposées. L'établissement dispose de trois antennes, deux à Angoulême et une à Dirac.

3.1.1.4 CINEMA

Le Grand Angoulême accueille trois cinémas sur son territoire :

- Le Cinéma de la Cité de la Bande Dessinée et de l'Image, cinéma labellisé Art et d'Essai de deux écrans et 294 fauteuils pour plus de 50 000 entrées en 2019.
- Le Méga CGR, cinéma de 11 écrans et 1876 fauteuils ayant vendu plus de 270 000 entrées en 2019.
- Le Mégarama à Garat , un complexe cinématographique de 6 salles classé Art & Essai, qui propose un large choix de films pour tous les publics.

3.1.1.5 UN ACCES AUX PRATIQUES ARTISTIQUES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Si les équipements culturels du GrandAngoulême sont concentrés en cœur d'agglomération, une offre culturelle riche est proposée sur l'ensemble du territoire, via des manifestations récurrentes.

Les Soirs bleus

GrandAngoulême a lancé la première édition des Soirs bleus en 2018, une programmation à l'échelle de l'agglomération a permis de proposer 32 spectacles dans 26 communes. Offrir un espace de détente, de culture, de rencontre et de convivialité à tous nos habitants, pendant l'été sont les objectifs de cet évènement. Depuis, le festival prend de l'ampleur et reçoit une forte adhésion des communes puisque la quasi-totalité des communes ont rejoint le mouvement cette année, et 4 dates supplémentaires sont programmées pour 57 représentations sur ces 4 mois.

En chiffre en 2022 :

- 37 communes participantes ;
- 52 dates ;
- 56 représentations.

Festival Mars en Braconne

- Pour sa 19ème édition, le festival continue de créer un espace d'expression culturelle ouvert à tous. Théâtre, concerts, cirque, danse, ateliers ont investi les communes de GrandAngoulême d'Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Gond-Pontouvre, Jauldes, La Couronne, Magnac-sur-Touvre, Marsac, Mouthiers-sur-Boëme et Vindelle.
- 13 représentations ont été proposées en 2022 avec **une cible toute particulière au public famille et le jeune-public** (environ 900 enfants ont été bénéficiaires de cette offre).

Subventions culturelles :

- Des financements aux projets portés par les associations : en 2022 56 projets ont été soutenus sur 28 communes.

3.1.2 Des évènements et équipements qui rayonnent au-delà du territoire

3.1.2.1 FESTIVALS

De Mars à novembre, le Grand Angoulême accueille 10 festivals, qui rythment les saisons.

Calendrier des festivals 2022

M	A	M	J	J	A	S	O	N
Mars en braconne (spectacles et musique)		Petites oreilles en goguettes	Musiques Métisses	Les Soirs Bleus (programme de spectacles, diffusé sur l'ensemble des communes de GrandAngoulême)				Gastronomades
Festival International de la Bande Dessinée	Festival l'émoi photographique				Festival du Film Francophone	Le circuit des remparts		

3.1.2.2 PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

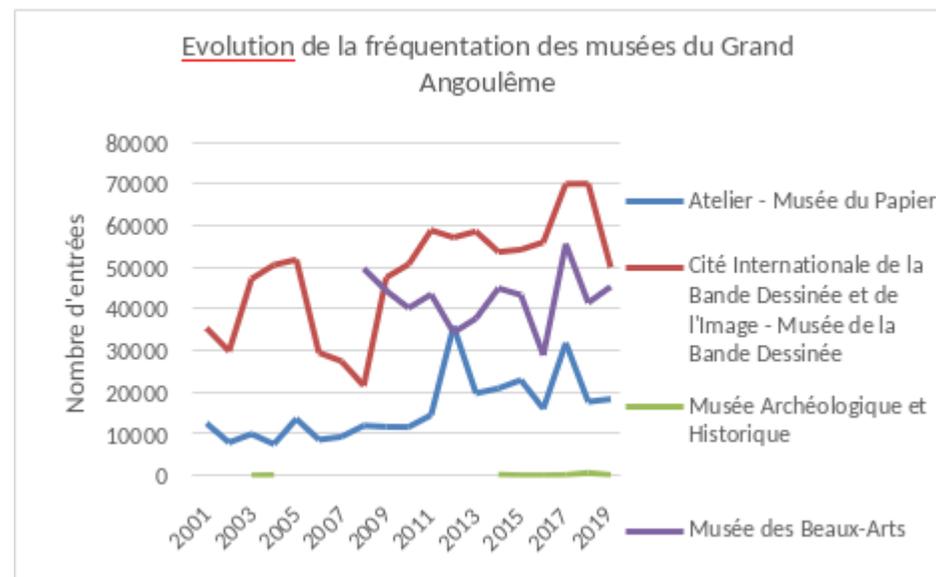
Dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire (PAH) décerné depuis 1997 par le ministère de la Culture à 23 communes de GrandAngoulême, Un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) devrait être ouvert à l'horizon 2028, dans le cœur d'agglomération. Ce nouvel équipement sera un lieu de référence pour présenter la dimension historique, patrimoniale, architecturale et paysagère du territoire, mais aussi expliquer les enjeux de son évolution urbaine, architecturale et les grands projets via des expositions, des activités de médiation et un centre de documentation.

3.1.2.3 SALLES DE SPECTACLES

- Le Grand Angoulême est bien doté en salles de spectacle, le territoire bénéficie de la présence d'une scène nationale, le Théâtre d'Angoulême, qui accueille 200 spectacles et environ 50 000 spectateurs par an. Par ailleurs, le Grand Angoulême accueille depuis 10 ans l'Espace Carat, salle dont la capacité d'accueil est de 7320. La salle est située à L'Isle-D'espagnac le long de la D1000, au Nord-Est de l'agglomération, c'est le plus grand espace modulable de Charente. Cet espace permet d'organiser des salons, expositions ou spectacles d'envergure. Le territoire accueille par ailleurs d'autres salles de spectacles, de dimensionnement et vocation variables (La Nef, scène de musiques actuelles, le Théâtre Jean Ferrat à Ruelle-sur-Touvres, l'Espace Paul Dambier à Champniers, l'espace les 2B de La Couronne...).
- La Nef est une salle de spectacles de 700 places debout dédiée aux musiques actuelles amplifiées, elle est labellisé SMAC par le Ministère de la Culture. Ouverte au public depuis 1993, La Nef s'impose comme un lieu de référence en termes de diffusion, d'accompagnement à la professionnalisation et de pratique amateur des musiques actuelles en Charente. La structure dispose de 4 studios de répétition et d'un studio d'enregistrement. Elle organise 60 concerts professionnels par an, une trentaine d'évènements amateurs, dans

sa salle ou en hors les murs dans les communes de l'agglomération. Elle accueille 15 000 spectateurs par an, 120 groupes en studios, elle accompagne une dizaine de groupes par an à la professionnalisation et accueille une centaine de groupes amateurs dans ses studios. Elle organise des actions culturelles pour 4 000 élèves de l'agglomération chaque année. Elle définit son projet selon la norme **Iso 26 000 de responsabilité sociétale des organisations**, et mène ainsi plus d'une centaine de partenariats locaux chaque année.

3.1.2.4 LIEUX D'EXPO ET GALERIES D'ART / MUSEES



En 2019, les quatre musées du Grand Angoulême comptabilisaient : 115484 entrées dont environ 30% de payantes et 70 % de gratuites.

3.2 Atouts/faiblesses et enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Des équipements et évènements rayonnants au-delà du territoire. - Un réseau de lecture publique développé sur l'ensemble du territoire et une politique culturelle marquée par d'importants efforts « d'aller-vers » les communes de la périphérie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des équipements qui gagneraient à être moins énergivores. - L'accessibilité des équipements structurants, principalement situés en cœur d'agglomération.
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> - Un maillage d'équipements majoritairement concentré sur Angoulême et le noyau urbain impliquant un éloignement relatif des populations les plus excentrées aux structures et qui impliquent davantage de déplacements motorisés générateurs de nuisances et de pollutions - Des équipements culturels rayonnant (cité internationale de la bande dessinée, espace Carat, espace Franquin, théâtre d'Angoulême, la Nef) dont l'attractivité et la génération de flux importants nécessitent d'être pris en compte dans l'aménagement de leurs abords (gestion des flux, stationnement, accessibilité en transports en commun, etc.) - Un parc de bâtiments publics dont l'efficacité écologique, climatique et énergétique n'est généralement pas démontrée et qui nécessite d'être améliorée afin d'intégrer ces impératifs, notamment à l'aune des coûts de la crise énergétique 	

3.3 Équipements sportifs

3.3.1 Couverture du territoire

- Le GrandAngoulême présente une bonne couverture en équipements sportifs, dans la moyenne des agglomérations comparables au niveau national. Ceux-ci sont disséminés sur l'ensemble du territoire.
- Le GrandAngoulême mobilise des fonds pour soutenir les communes dans leurs démarches de remise aux normes fédérales de leurs équipements. Ce fond a été élargi aux demandes permettant une amélioration de l'accueil des publics ou une amélioration des performances énergétiques des équipements.
- Le GrandAngoulême peine à répondre à la demande en équipements. Un besoin de création d'une salle multisports a été identifié. Un équipement avec une salle de sport collectifs (2500 places spectateurs), une salle avec des équipements de gymnastique et un dojo devrait être implanté en cœur d'agglomération dans les années à venir.

3.3.2 Des infrastructures rayonnantes

- Le GrandAngoulême accueille également des infrastructures de rayonnement plus large que son territoire.
- Le stade Chanzy est le stade qui accueille les matchs du club de rugby Soyaux Angoulême XV Charente. Il a une capacité de plus de 7000 places, il a fait l'objet de travaux de rénovation en 2018. Il est implanté à la limite des communes d'Angoulême et Soyaux. Le stade Camille Lebon, d'une capacité

de 6500 places est le stade du club de football Angoulême Charente FC. Le stade Léo Lagrange accueille l'ASJ Soyaux. Ces stades accueillent des rencontres nationales.

- Parmi les équipements communautaires structurants, peuvent être comptés le **stade d'athlétisme** situé à Ma Campagne, dans le Sud d'Angoulême, équipement inauguré en 2015 pour un usage scolaire, universitaire, de clubs et du grand public. Il peut accueillir des compétitions sportives nationales et dispose d'une tribune de 5000 places.
- Le GrandAngoulême dispose d'un équipement structurant en matière de sports et loisirs aquatique et de glace. Le **centre Nautilus**, situé à Saint-Yrieix, a été inauguré en 2022. L'équipement propose une offre complète pour les sports aquatiques (bassin olympique, bassin d'apprentissage, fosse de plongée) mais aussi une offre de loisirs avec un espace ludique (pataugeoire, toboggan...) et un espace balnéo (saunas, hammam, bain bouillonnant...). Cet équipement est unique dans le département.
- La commune de La Couronne accueille le **centre équestre communautaire**, dont la gestion est confiée via une délégation de service public à l'UCPA. Le centre équestre accueille environ 300 cavaliers adhérents.
- Le Grand Angoulême a repris le **Gymnase** de Dirac, dans le Sud-Est de l'agglomération. Cet équipement a fait l'objet de travaux de rénovation récents, en 2016, notamment concernant l'amélioration des performances thermiques et énergétiques du bâtiment et l'accessibilité des PMR. Il accueille des scolaires mais aussi des compétitions de basket ou encore de tennis.
- Le **centre sportifs « La Montagne »** est implanté au cœur de l'espace commercial de Champniers, à proximité de grands axes routiers, dans le Nord de l'agglomération. Le site propose des infrastructures homologuées de squash, badminton et tennis.

3.4 Atouts / faiblesses et enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un bon maillage du territoire en infrastructures sportives de proximité - Des infrastructures rayonnantes à l'échelle départementale (stade, Nautilus...) - Une politique de rénovation des infrastructures qui permet de maintenir le réseau d'équipement et d'améliorer leur niveau de consommation énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque identifié d'équipement multisport.
Enjeux	
<p>Enjeux relatifs à l'offre d'équipements sportifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'offre d'équipements via la création d'un équipement multisports communautaire (sports collectifs, gymnastique, dojo...). - Optimisation et mutualisation des équipements municipaux quand cela est possible en termes de capacité d'accueil - Poursuite de la rénovation énergétique du parc d'équipements sportifs de l'agglomération. - Accessibilité (mobilité) des infrastructures sportives 	

A map of a region with a network of roads and rivers. A red pushpin is stuck into the map, pointing to a specific location. A thick black horizontal bar is drawn across the map, partially overlapping the pushpin's stem and the text below. The background is a light green gradient.

4

Le Fleuve et le Tourisme à GrandAngoulême

4.1 Le Fleuve Charente

Les points à retenir

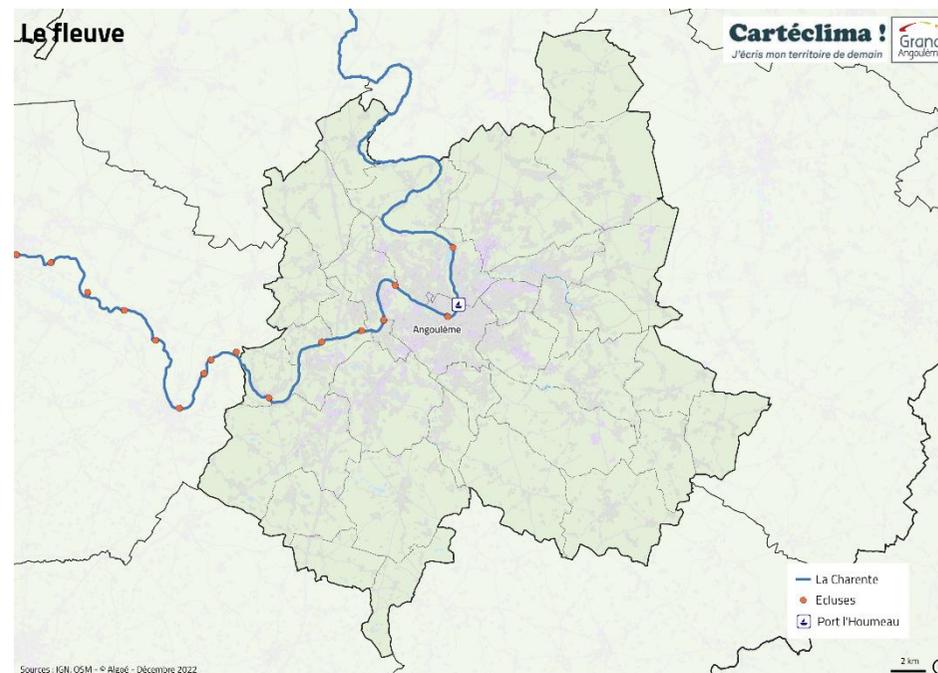
Le GrandAngoulême est traversé par le fleuve Charente. Les abords du fleuve font l'objet d'aménagements à vocation de loisirs et de mobilité. Des liaisons cyclables sont développées et une stratégie d'aménagement et de diversification du Port l'Houmeau est en cours. La circulation fluviale est limitée par des systèmes d'écluses. Le Département de la Charente mène un travail d'électrification des écluses de Cognac à Angoulême.

Le fleuve présente des enjeux de liaison aux territoires en amont et en aval du GrandAngoulême et de poursuite de l'aménagement de l'axe tout en préservant ses atouts écologiques.

4.1.1 Mise en valeur du fleuve sur le territoire du GrandAngoulême

- Le fleuve Charente long d'environ 380km, traverse le Grand Angoulême et représente un des axes structurants de l'agglomération. C'est un atout déterminant en matière de tourisme et de loisirs « nature ».
- Alors que les étés sont de plus en plus chauds, le fleuve est un véritable îlot de fraîcheur. L'accessibilité des rives pour les habitants du GrandAngoulême et ses visiteurs est un atout d'adaptation au changement climatique et de maintien de la qualité de vie sur le territoire. Le fleuve abrite également une biodiversité importante (faune et flore). Sa mise en valeur et son aménagement sont pensés dans une logique de préservation de ces atouts naturels.
- Il fait ainsi l'objet d'une politique d'aménagement pour la circulation des modes doux. Des projets sont en cours, comme l'aménagement du chemin de halage pour créer une voie douce en site propre de Saint-Yrieix sur

Charente à Sireuil. Cette infrastructure présentera un intérêt en matière de mobilité et de loisirs à l'échelle du Grand Angoulême mais également à une échelle plus large, nationale, en s'inscrivant dans le parcours des itinéraires cyclables de la Flow vélo et de la Scandibérique.



- Il existe deux aires de baignade communautaires le long de la Charente, elles sont situées dans les communes de Vindelle et Marsac. Une troisième zone de baignade est en projet sur Angoulême, où un besoin de création d'un espace sécurisé a été identifié. Il existe deux activités de location de bateaux sur le territoire du Grand Angoulême (Inter-croisières à Sireuil, Visite Charente à Angoulême et Fléac).
- Le fleuve, et plus particulièrement le secteur de l'Houmeau à Angoulême, est un lieu où émergent de nombreux projets de loisirs qui viennent diversifier

les usages du site : des établissements de restauration (temporaire, à la saison estivale), des projets d'hébergement ou encore des commerces.

- Le Port de L'Houmeau, qui propose une activité de plaisance, sera réaménagé pour répondre à un besoin de services (capitainerie, sanitaires, ponton...). Le projet s'inscrit dans une logique d'alignement du site avec les ambitions de développement du port, notamment en matière de tourisme fluvial. Les contraintes urbanistiques et environnementales seront prises en compte.
- Le territoire du Grand Angoulême représente l'extrémité amont de la partie navigable du fleuve. La présence d'écluses manuelles ne favorise pas la remontée des croisières fluviales jusqu'à Angoulême. Le Département de la Charente mène une démarche permettant de faciliter la navigation sur le fleuve, et ainsi de favoriser l'itinérance. Un projet d'automatisation de certaines écluses, notamment celle de Saint Cybard, pourrait favoriser l'accès de nouveaux bateliers à Angoulême. Ce projet implique un enjeu de liaison ville haute/ville basse depuis le secteur de l'Houmeau, afin que les touristes arrivant par le port puissent accéder facilement au centre d'Angoulême.
- Si de nombreux projets sont mis en place sur la partie Sud de l'agglomération, jusqu'à Angoulême, la partie Nord ne bénéficie pas encore d'aménagements continus. Elle accueille toutefois la base de canoë-kayak de Vindelle, les baignades de Marsac et Vindelle et le camping communautaire.

4.1.2 La Coopération Val de Charente

- Le fleuve présente un enjeu de connexion aux territoires en aval. Le territoire est engagé dans une démarche de coopération avec les EPCI du Val de Charente (Grand Cognac, Saintes, Rochefort Océan...). Les territoires travaillent de concert afin de mettre en place une offre de service et d'aménagements cohérente et de même niveau tout le long du fleuve. Cette coopération entre les départements de la Charente et de la Charente-Maritime se traduit également par la création d'un Pass découverte valable

sur les agglomérations de Saintes et du Grand Cognac et de GrandAngoulême afin de faciliter l'expérience des touristes.

- La coopération Val de Charente est un des enjeux de positionnement de GrandAngoulême comme porte d'entrée vers le fleuve et jusqu'à l'océan. En effet, le GrandAngoulême accueille une gare de voyageurs d'intérêt national, située sur la Ligne à Grande Vitesse Paris-Bordeaux, inaugurée en 2017. Le territoire, situé à 1h30 de Paris et 30mn de Bordeaux est d'autant plus accessible par un public national et international.

4.2 Le Tourisme à GrandAngoulême

Les points à retenir

Une stratégie d'aménagement touristique tournée autour de trois axes principaux, que sont le tourisme culturel et patrimonial, le tourisme nature et itinérance douce et le tourisme d'affaires.

Une typologie de visiteurs variée, nationaux et internationaux qui justifie la variété de l'offre proposée (activités de loisirs, hébergement...).

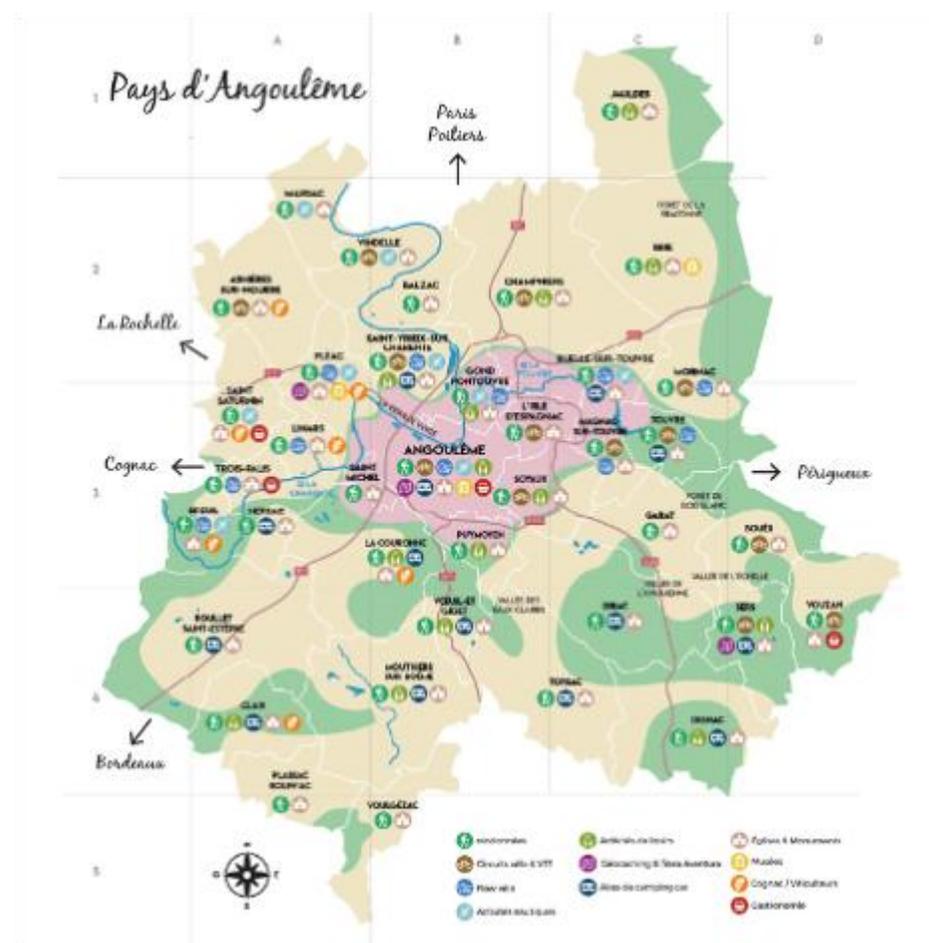
Une fréquentation de l'offre d'hébergement marchand marquée par l'activité économique locale ce qui explique une fréquentation acceptable des établissements en semaine.

4.2.1 Accueil et orientation des publics

- Le GrandAngoulême compte un Office du tourisme à rayonnement communautaire, dont le point d'information se situe à l'Hôtel de Ville d'Angoulême. L'Office de tourisme accueille et oriente le public visiteur du GrandAngoulême.
- Des accueils hors les murs sont organisés sur le territoire du GrandAngoulême tout au long de l'année, à différents endroits : aux halles durant les vacances scolaires, à l'occasion des festivals, et en dehors du territoire à la saison estivale
- A l'été 2022, 15 049 personnes ont fréquenté l'Office du Tourisme du 1er juin au 31 Août.

4.2.2 Stratégie touristique

Le GrandAngoulême a structuré sa stratégie de développement touristique autour de trois axes : le premier concerne la BD, le patrimoine Unesco et l'image, le second le tourisme nature et l'itinérance douce et le troisième le tourisme d'affaires.



SOURCE : ANGOULEME-TOURISME.COM

4.2.2.1 Tourisme BD, Unesco, Image

- Le GrandAngoulême est un territoire qui a une longue tradition autour de l'industrie du papier. Cette tradition est un des piliers structurants de l'image du territoire. En effet, si l'activité industrielle papetière a été marquée par un important déclin au tournant des années 1970, la Ville d'Angoulême a souhaité conserver une activité autour du livre et a organisé le premier Festival de la Bande Dessinée. L'évènement a été pérennisé, la 50ème édition du Festival International de la Bande Dessinée a lieu en Janvier 2023. Cette activité est un des marqueurs de l'image du territoire. Ainsi, 19% des visiteurs citent la BD comme image d'Angoulême avant d'avoir visité le territoire. La Ville d'Angoulême est par ailleurs reconnue pour cette activité via le label Ville Créative de l'UNESCO. Le Festival de la Bande Dessinée, organisé l'hiver, a une renommée internationale et attire des milliers de professionnels et visiteurs chaque année (environ 200 000 personnes sur quatre jours par édition avant la crise sanitaire du Covid-19). Le musée le plus fréquenté du territoire est ainsi le Musée de la Bande Dessinée, avec environ 60 000 entrées annuelles. Le territoire compte aussi un Musée du Papier, qui retrace l'activité industrielle papetière du territoire. Enfin, un parcours de murs peints sur le thème de la bande dessinée sillonne la ville.
- Cependant, si l'image et la BD marquent l'identité de la Ville d'Angoulême, ce sujet ne couvre pas toute la dimension patrimoniale du territoire, qui dispose également d'un héritage roman (Trésors de la Cathédrale...).
- Le patrimoine d'Angoulême est reconnu par le Ministère de la Culture via le label Pays d'Art et d'Histoire, qui définit des objectifs de réalisation d'actions de médiation et de mise en place de dispositifs de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager, attribué au Pays de l'Angoumois depuis 1997.

4.2.2.2 TOURISME NATURE ET ITINERANCE DOUCE

- La Charente est un atout structurant du territoire en matière de tourisme Nature. L'aménagement de ses abords est un enjeu du développement du tourisme, notamment familial. Le fleuve offre un cadre privilégié accueillant une biodiversité (faune et flore) notable.
- Comme détaillé au point 3.3.1, une des colonnes vertébrales du territoire, le fleuve Charente, est concerné par un projet d'aménagement du chemin de halage sur toute la partie en aval d'Angoulême. De plus, le fleuve est un axe de circulation fluviale. Si celle-ci est limitée par la présence d'écluses manuelles, des locations de bateaux sont proposées.
- Le GrandAngoulême est traversé par des itinéraires cyclables nationaux et européens. Ainsi, la Flow Vélo traverse le territoire d'Est en Ouest, notamment en direction de Cognac, et la Scandibérique qui relie l'Espagne au Nord de l'Europe, parcourt la CA de Sireuil à Touvre, en passant par Angoulême.
- Le territoire est sillonné d'itinéraires pédestres balisés, urbains ou en pleine nature. Ainsi, 26 sentiers balisés et 6 sentiers d'interprétation, répartis sur l'ensemble du territoire sont recensés dans le Schéma randonnées de l'agglomération. Par ailleurs, le territoire est traversé d'itinéraires comme le GR de Pays Angoumois Périgord, le GR Pays Petit Tour de l'Angoumois ou encore le GR4 qui relie la Méditerranée à l'Océan Atlantique et traverse d'Est en Ouest le Sud de l'agglomération.

4.2.2.3 LE TOURISME D'AFFAIRES

- A ce jour, malgré la situation stratégique de GrandAngoulême au centre de la Nouvelle-Aquitaine, le tourisme d'affaires (congrès, manifestations) est très peu développé sur l'agglomération. Le tissu économique local génère des taux de remplissage plus élevés la semaine que les week-ends dans les

hôtels mais il ne s'agit pas de tourisme d'affaires à proprement parler. Cet enjeu a été identifié dans la stratégie touristique de GrandAngoulême.

- Des séminaires, salons ou congrès sont organisés à l'espace Carat (capacité de 7000 personnes) mais l'emplacement de l'équipement présente un enjeu d'éloignement du centre-ville et ne répond pas à une demande de taille intermédiaire (200/300 personnes). La création d'un bureau des congrès est à l'étude afin d'augmenter les manifestations de taille intermédiaire (200/300p) tout au long de l'année. Ce tourisme d'affaires est à développer en lien avec l'espace Franquin situé en centre-ville d'Angoulême proche des hébergements et de la restauration.

4.2.3 Profil des visiteurs et offre d'hébergement⁴

4.2.3.1 ORIGINE ET PROFIL DES VISITEURS

Provenance de la clientèle :

- Les visiteurs nationaux du GrandAngoulême proviennent principalement des départements limitrophes (Nouvelle-Aquitaine 33% dont Gironde 10%, Charente-Maritime 7% et Vienne 4%) et de la région parisienne (Ile de France 23% dont Paris 6% et Hauts-de-Seine 3%). Ces données sont comparables à celles observées à l'échelle de la Charente (Nouvelle-Aquitaine 33% et Ile-de-France 24%).
- Les visiteurs étrangers représentent des proportions similaires de la clientèle dans le GrandAngoulême (28% de nuitées étrangères) et dans le département (33%). Les visiteurs étrangers n'ont toutefois pas les mêmes origines, le GrandAngoulême est visité par ordre d'importance par un public espagnol, allemand et des belge. Pour la Charente, les visiteurs proviennent du Royaume-Uni, d'Espagne et de Belgique.

⁴ Sauf mention contraire, cette partie a été réalisée à partir des données du Pack Expert 2021 - GrandAngoulême, réalisé par Charentes Tourisme.

Profil type :

- En Charente, les visiteurs présentent des profils variés : 29% viennent en couple, 33% en famille et 32% viennent seuls. Parmi ces visiteurs, 38% sont inactifs, 22% sont des cadres de profession libérale et 19% ont des professions intermédiaires (Kantar TNS, 2018).
- La part de la clientèle d'affaires est plus importante dans le GrandAngoulême (73% en 2019) qu'à l'échelle départementale (68% en 2019).

4.2.3.2 OFFRE D'HEBERGEMENTS

- Afin de répondre à la diversité des profils de visiteurs, le territoire dispose également d'une grande diversité de typologies d'hébergement. 10 178 lits touristiques sont recensés dont 61% de non marchands sur le territoire du GrandAngoulême. Ainsi, de nombreux visiteurs résident dans des hébergements non marchands lors de leurs séjours sur le territoire, comme des résidences secondaires.
- Ainsi, le territoire compte en 2022 24 hôtels recensés, du non classé au 4 étoiles, soit plus d'un tiers de l'offre départementale. Environ la moitié de l'offre est concentrée sur la commune d'Angoulême.

	Hôtels		Chambres	
	CA du Grand Angoulême	Charente	CA du Grand Angoulême	Charente
Ensemble	24	60	1 001	1 861
1 étoile	2	2	77	77
2 étoiles	6	18	308	520
3 étoiles	9	17	363	645
4 étoiles	3	5	117	170
5 étoiles	0	2	0	122
Non classé	4	16	136	327

Figure n°1. Nombre et capacité des hôtels du GrandAngoulême (Source : INSEE, partenaires territoriaux – 2022)

- Le GrandAngoulême dispose également d'une offre importante de lits touristiques marchands comme des chambres d'hôtes (88 soit 34% de l'offre du département).
- Le nombre de nuitées évolue à la hausse, malgré la crise sanitaire de 2020, le nombre de nuitées augmente de 4% sur la période 2015-2021 (données de mai à décembre). Cette hausse est cependant deux fois moins rapide que

celle observée à l'échelle du département de la Charente (8% sur la même période).

Occupation des hôtels et durée des séjours

- Le taux d'occupation des hôtels du territoire est de 58% de mai à décembre en 2021. Ce taux est supérieur aux moyennes nationales et départementales, qui avoisinent 53% sur la même période. Le taux d'occupation est relativement stable, avec une perte de 1 point de pourcentage entre 2019 et 2021. Ponctuellement, le taux d'occupation atteint des niveaux très élevés à l'occasion de grands évènements comme le festival de la BD, le Festival du Film Francophone ou le circuit des remparts.
- Les hôtels classés 1 et 2 étoiles sont les plus fréquentés, avec un taux d'occupation de 62%.
- La forte proportion de la clientèle d'affaires (73% en 2019) explique un taux de fréquentation plus important en semaine que le week-end.
- La moyenne des durées des séjours est d'1,5 jour, un chiffre stable depuis 2015 et similaire à l'échelle départementale.

4.3 Atouts/Faiblesses et enjeux

Atouts	Faiblesses
Le Fleuve Charente	
<ul style="list-style-type: none"> - Le Fleuve, un atout de liaison du GrandAngoulême avec les territoires en aval. - Le Fleuve, un atout du patrimoine naturel du GrandAngoulême (îlot de fraîcheur, préservation de la faune et de la flore...). - Un atout de la dynamique territoriale et de son attractivité de nouveaux projets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une navigation encore limitée par la présence d'écluses manuelles. - Un aménagement encore inégal des abords du fleuve sur le territoire.
Le Tourisme à GrandAngoulême	
<ul style="list-style-type: none"> - Des atouts touristiques (patrimoine, nature...) qui attirent un public varié. - Des évènements majeurs comme le festival de la BD dont la visibilité permet la mise en lumière du territoire. - Un positionnement stratégique au milieu des anciennes préfectures régionales. - La liaison LGV, qui facilite l'accès au territoire pour des publics nationaux et internationaux. - L'activité du tissu économique local, qui participe à hauteur de 73% de la fréquentation des hôtels du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une durée moyenne de séjour plutôt faible - Une fréquentation des hébergements marchands peu marquée par la clientèle hors tourisme d'affaires.
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> - Des projets d'aménagement des rives du fleuve à mettre en œuvre en protégeant le patrimoine naturel de l'axe. 	

- L'aménagement des rives en amont d'Angoulême (de Saint-Yrieix-sur-Charente à Marsac), secteur moins doté que le linéaire en aval mais stratégique du fait de la présence des aires de baignades de Vindelle et Marsac et de la base nautique de Vindelle.
- L'élaboration d'une stratégie d'accompagnement de la diversification des usages sur le Port L'Houmeau afin de garantir une cohérence d'ensemble et un bon accès à la ville haute des touristes arrivant par le fleuve.
- Le développement à moyen/long terme du tourisme d'affaires via des congrès et manifestations présentant une jauge de 200 à 300 personnes.
- Le positionnement de l'image et l'offre touristique du Grand Angoulême au milieu de territoires touristiques reconnus (Dordogne, Cognac, Charente-Maritime...).

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

www.grandangouleme.fr

